



La Commission ad hoc sur les questions juridiques et la coopération internationale et l'anniversaire des Règles uniformes CIM et CIV

La Commission ad hoc sur les questions juridiques et la coopération internationale va se réunir pour sa cinquième session, du 7 au 9 novembre 2023, à Berne. La forme de la réunion sera présentielle.

La cinquième session s'ouvrira le mardi 7 novembre par un événement spécial anniversaire ouvert au public :

« [Les RU CIM et RU CIV : Retours d'expérience et perspectives.](#) »

La première Convention internationale sur le transport des marchandises par chemin de fer (CIM) a été adoptée le 14 octobre 1890 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1893. La première Convention internationale sur le transport des voyageurs et des bagages par chemin de fer (CIV) a été adoptée le 23 octobre 1924 et est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1928. Cela fait donc 130 ans cette année que les CIM sont entrées en vigueur et 95 ans pour les CIV.

Ce 7 novembre 2023 sera donc une journée de discussions et de célébration.

Le lendemain, le 8 novembre, la session sera ouverte aux membres de l'OTIF et aux observateurs (organisations internationales et parties prenantes enregistrées).

De nombreux points sont prévus à l'ordre du jour, avec notamment :

- l'examen du projet d'avis juridique, préparé par le Secrétariat, concernant l'application aux installations de service des Règles uniformes concernant le contrat d'utilisation de l'infrastructure en trafic international ferroviaire (RU CUI) ;
- l'examen de la question de la numérisation dans le transport international, en particulier des documents de transport de marchandises. La question est de savoir s'il faut ou non réviser les RU CIM ;
- l'examen du concept de guide d'application et de mise en œuvre de la COTIF par les associations internationales.

Enfin, le jeudi 9 novembre, la Commission ad hoc examinera notamment le document révisé de la stratégie à long terme de l'OTIF.



OTIF



7 novembre 2023 - Berne

